



Comité technique spécial départemental  
de la Manche

5 septembre 2017

Déclaration de la FNEC FP FO

Avec une cinquantaine de professeurs des écoles sans poste lors de cette rentrée dans la Manche, les fermetures de classe ne sont recevables pour aucun personnel, *a fortiori* dans les zones classées éducation prioritaire. Répartitions compliquées, effectifs surchargés : les conditions d'apprentissage sont mises à mal par une logique comptable. Sans parler qu'élèves et enseignants ne peuvent quasiment plus compter sur l'intervention du RASED, et que le dispositif de prise en charge des élèves allophones notamment manque cruellement de personnels et de moyens. Pour FO, il est urgent de refaire de l'Éducation nationale une priorité en commençant par rouvrir les classes qui ont fait l'objet d'une fermeture avec comptage et en créant de nouvelles classes là où c'est nécessaire.

La suppression aveugle de 200.000 contrats aidés interroge ; envisager la sanctuarisation de 50.000 contrats aidés pour les élèves handicapés n'est pas suffisant. Il n'est pas acceptable que la puissance publique face levier sur les petits contrats, les personnels les plus précaires, pour réduire les dépenses des collectivités territoriales, dépenses élémentaires sur lesquelles l'économie globale repose largement, dépenses constituant autant de services publics si essentiels, surtout pour un département rural comme la Manche. C'est pourquoi FO demande l'arrêt de la politique d'austérité et continue de revendiquer la mise en place d'un véritable statut et de postes pérennes pour ces personnels qui contribuent quotidiennement à faire réussir nos élèves et à faire fonctionner les écoles pour les EVS Aide à la direction.

FO déplore les mesures qui accroissent une privatisation de l'école de la République : la réforme des rythmes scolaires, qui expose enseignants et élèves aux contraintes financières et organisationnelles locales, est aujourd'hui accentuée par le décret Blanquer qui consacre un nouvel éclatement des emplois du temps et des conditions de travail au lieu de revenir pour tous sur une seule organisation sur tout le territoire national.

L'expérimentation que les deux académies normandes vont connaître, un seul recteur pour deux académies, soulève des inquiétudes légitimes ; ici, point d'ordonnances, mais on retrouve la méthode : calendrier brusqué, avec une évaluation prévue début 2018.

Les annonces de recrutement par les chefs d'établissements, même si elles ne concernent que le second degré, nous alertent. Dans ce contexte, FO revendique le l'arrêt des contre réformes, notamment celle sur l'évaluation, et rappelle son attachement au statut national de professeur des écoles, garantie d'indépendance et d'égalité républicaine.